

TO WHOM IT MAY CONCERN Confirmation

Nouveau titre: Spécialiste en Relations Publiques

En date du 1^{er} octobre 2003, l'intitulé du brevet professionnel en Relations Publiques a changé. Le nouveau titre est le suivant: «Spécialiste en Relations Publiques avec brevet fédéral». Auparavant, le titre était «Assistant(e) en Relations Publiques avec brevet fédéral».

Les deux titres étant à tout point équivalents, les détenteurs et détentrices du brevet d'Assistant(e)s en Relations Publiques ont le droit, ainsi que le précise l'article 23 du règlement d'examen du 1^{er} octobre 2003, d'utiliser le titre «Spécialiste en Relations Publiques avec brevet fédéral».

Conformément aux directives en vigueur du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, les brevets anciens ne seront pas rétablis.

ASRP Commission d'examen



Suzanne Rouden-Schmidlin
Présidente



Mireille E. Saucy
Directrice des examens